

06 déc 2002 -16:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 6 décembre 2002](#)

Analyse de la situation de l'économie belge

Le Gouvernement a approuvé à nouveau aujourd'hui une série de mesures dans le cadre de sa politique de stimulation de l'économie. Il s'agit entre autres:

- d'une série d'arrêtés royaux qui doivent rendre opérationnels la réforme de l'impôt des sociétés ainsi que le système de ruling;
- d'un arrêté royal facilitant pour les indépendants l'engagement de travailleurs occasionnels et visant à combattre le travail au noir dans ce secteur.
- De la prolongation avec un an de la diminution du tarif TVA pour la rénovation de maisons ou pour la réparation de vélos, de chaussures, de vêtements, de produits en cuir etc..

Le Gouvernement a approuvé à nouveau aujourd'hui une série de mesures dans le cadre de sa politique de stimulation de l'économie. Il s'agit entre autres: - d'une série d'arrêtés royaux qui doivent rendre opérationnels la réforme de l'impôt des sociétés ainsi que le système de ruling; - d'un arrêté royal facilitant pour les indépendants l'engagement de travailleurs occasionnels et visant à combattre le travail au noir dans ce secteur. - De la prolongation avec un an de la diminution du tarif TVA pour la rénovation de maisons ou pour la réparation de vélos, de chaussures, de vêtements, de produits en cuir etc..

Le Gouvernement prend chaque semaine de nouvelles mesures afin de stimuler l'activité économique. Le Parlement poursuit en parallèle la discussion de la loi-programme qui comprend également une série de mesures d'encouragement: la simplification des plans d'emploi, des incitants pour la recherche scientifique, une plus grande sécurité pour les travailleurs indépendants, des mesures de simplification administrative. Le Gouvernement continue à œuvrer d'arrache-pied à la relance économique dans notre pays. Il importe à cet égard d'exposer la situation générale de l'économie dans notre pays. Seule une information replacée dans ce contexte permet de mieux comprendre une série de nouvelles alarmantes et individuelles diffusées durant la semaine écoulée (l'augmentation du nombre de faillites et des chiffres du chômage, la fermeture annoncée du site Philips à Hasselt). 1. La conjoncture internationale demeure hésitante. L'économie belge a enregistré l'année passée une croissance de 0.8 pour-cent, un chiffre qu'on enregistre également pour les premiers trois quarts de 2002. Il ne s'agit pas d'une récession (comme ce fut le cas en 1993, lorsque l'économie recula de 1.5 pour-cent) mais d'un ralentissement de la croissance s'inscrivant dans une longue durée. La durée de cette période de recul entraîne cependant l'émergence de certains éléments inhérents à toute crise traditionnelle: des entreprises qui ferment leurs portes, le nombre de chômeurs qui augmente, la marge budgétaire des autorités qui est particulièrement étroite. Dans une perspective historique, on retrouve une situation similaire en 1993 (récession) et au début des années quatre-vingts (0.6 pour-cent en 1982 et 0.3 pour-cent en 1983). Durant toutes les autres années depuis 1982, l'économie enregistra une croissance de plus de 1 pour-cent. Après deux années durant lesquelles la croissance économique demeura tout juste inférieure à 1 pour-cent, l'apparition d'un sentiment de crise dans le chef du citoyen est par conséquent compréhensible. Le recul est un fait

international. Toutes les économies européennes affichent de mauvais résultats. La disparition en bourse de quantités énormes de capitaux depuis 2000 et l'effondrement du secteur des technologies de l'information et de la communication constituent les motifs principaux. L'incertitude consécutive aux événements survenus le 11 septembre et à la situation en Irak ont renforcé ces éléments. Le cours de la bourse se situe aujourd'hui au niveau qu'il avait atteint il y a cinq ans, ce qui fait dire aux analystes que la période de surestimation de celui-ci a été progressivement corrigée. Des signes de reprise sont visibles sur cette base. La reprise s'est amorcée aux Etats-Unis, fut-ce lentement. Des symptômes d'amélioration sont également visibles chez nous (amélioration de l'indicateur conjoncturel de la Banque Nationale au mois de novembre, amélioration de la confiance des entrepreneurs, une conjoncture à la hausse - un résultat supérieur de 0.8 au résultat affiché l'année passée - durant le troisième trimestre, la reprise du commerce) mais la construction et les investissements d'entreprises demeurent faibles, comme ailleurs en Europe occidentale. C'est ce qui explique également la prudence adoptée par l'OCDE, qui attend certes pour l'Europe occidentale une relance dans le courant de l'année 2003 sans pour autant être marquée pendant les premiers mois. Le chômage ne diminuera donc probablement pas avant l'été de l'année prochaine.

2. La Belgique résiste mieux

Durant les années nonante, l'opposition pouvait facilement brandir l'argument selon lequel notre pays affichait des résultats nettement inférieurs aux résultats engrangés par les pays voisins. Les chiffres du chômage et les déficits budgétaires étaient plus élevés et les chiffres de la croissance inférieurs à ceux affichés par nos pays voisins. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, comme le démontrent les statistiques récentes de la Commission Européenne, publiés le 13 novembre et confirmés par les chiffres de l'OCDE le 21 novembre : Cfr. TABLEAU EN ANNEXE

La Belgique affiche en 2003 les meilleurs chiffres parmi les cinq pays d'Europe occidentale pour ce qui est du déficit budgétaire, obtient le deuxième meilleur résultat en matière de croissance économique (après la Grande-Bretagne) et le troisième meilleur résultat pour ce qui est du nombre de chômeurs (après les Pays-Bas et la Grande-Bretagne). Les perspectives pour 2004 sont encore meilleures : notre pays ferait le meilleur score pour ce qui est du déficit budgétaire et la croissance économique, et toujours le troisième résultat en ce qui concerne le chômage. Le chômage est en hausse - avec une croissance de près de 10 pour-cent par rapport aux chiffres du mois de novembre de l'année passée - mais nous affichons avec un niveau de 6.9 pour-cent un résultat toujours nettement inférieur au 9,3 pour-cent de 1998. La grande diminution du chômage, avec presque 70.000 chômeurs en moins, est intervenue en 2000, en partie grâce à la politique menée par le Gouvernement (diminutions fiscales, abaissement des charges sociales, mesures en faveur de l'emploi, l'Etat social actif). L'emploi a continué à augmenter fortement en 2001, avec 65.000 unités, comme le révèle le dernier numéro du Bulletin économique de la Banque Nationale. Comme nos voisins, nous subissons les effets de la crise mais sommes mieux armés pour y faire face qu'il y a dix ans.

3. Le gouvernement agit

Ce n'est pas parce que la politique économique ne fait plus la une des médias qu'elle n'existe pas. Tout comme chaque gouvernement occidental, le Gouvernement belge est également confronté à la question de savoir comment encourager une économie tournant au ralenti, sans reproduire les erreurs commises dans le passé (des déficits budgétaires croissants, l'inflation). Nos pays voisins optent presque tous pour une augmentation de leurs déficits afin de stimuler l'économie. Ils peuvent se permettre un tel choix car leur dette globale demeure encore toujours relativement basse (60 pour-cent du PIB pour la France et l'Allemagne, 50 pour-cent pour les Pays-Bas et 40 pour-cent pour le Royaume-Uni). La Belgique, avec une charge de dette totale s'élevant encore toujours à 100 pour-cent, doit faire preuve d'une plus grande prudence. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre de la confection du dernier budget,

il a été opté pour la réalisation d'économies supplémentaires au niveau du fonctionnement des autorités afin de ménager néanmoins des marges pour les incitants économiques, dans le respect de l'équilibre budgétaire. Au nombre de ces stimulants figurent entre autres: o la réforme de l'impôt des sociétés dans le cadre de laquelle des mesures d'encouragement ont également été prise pour les petites et moyennes entreprises; o l'introduction du service électronique, avec entre autres la Banque-carrefour et le guichet d'entreprises, Dimona... qui doivent réduire de façon radicale le volume de formalités administratives à remplir; o la simplification des plans d'emploi; o la diminution du précompte professionnel pour des employeurs qui emploient des scientifiques; o la diminution de l'impôt des personnes physiques, par laquelle un ménage moyen gagnera 15 à 25 euros supplémentaires à partir du mois de janvier et où des effets supplémentaires découleront de l'imposition, de l'indexation permanente des barèmes fiscaux, de la suppression à présent complète de la cotisation de crise et du crédit-impôt pour les revenus les plus bas; o les mesures visant à renforcer la sécurité des indépendants et à encourager les débutants. Nous entendons en outre continuer à viser la conclusion d'un accord entre les partenaires sociaux pour ce qui est de la modération salariale. Le cas de Philips à Hasselt nous a une fois de plus montré combien notre emploi est vulnérable au sein d'une Union monétaire européenne, d'une Union européenne en passe de s'élargir et dans une économie internationale mondialisée. Nous devons bien être conscients de cet état de fait et continuer à améliorer le climat d'investissements. Il y aura, dans le futur, sans aucun doute encore d'autres entreprises qui fermeront leurs portes, mais chaque fermeture en restera une de trop. Aucun changement de cap n'est nécessaire sur le plan budgétaire. Au mois de mars de cette année, le Gouvernement avait déjà ramené les perspectives de croissance à 0.9 pour-cent. Il prit des mesures conservatoires supplémentaires au mois de juillet. Pour ce qui est de l'année 2003, le chiffre prudent de 2.1 pour-cent fut utilisé au début du mois d'octobre; un chiffre d'ailleurs également avancé par l'OCDE il y a deux semaines. Le contrôle budgétaire ne nécessitera donc - dans la pire des hypothèses - que des corrections minimales.

4. Le gouvernement se réjouit de la diminution des taux d'intérêt. Enfin, il est bon de rappeler que l'action du Gouvernement n'est pas une action isolée. Les Gouvernements régionaux prennent en permanence des mesures visant à renforcer l'économie des Régions et à combattre le chômage. Des initiatives sont également prises au niveau européen, comme le démontre la forte diminution des taux d'intérêt décidée hier par la Banque centrale européenne. Le gouvernement belge soutient d'ailleurs cette décision de la Banque. Le Gouvernement belge est, comme tout le monde, surpris par la durée du recul économique. Ce Gouvernement a néanmoins maintenu le même cap depuis le début: ne pas céder à la panique, encourager ce qui peut l'être, maintenir le pouvoir d'achat des gens, ménager des marges pour permettre des réformes, renforcer en permanence le tissu socio-économique de notre pays.

Reële economische groei in %, 1998-2004
 Croissance réelle exprimée en pour-cent, 1998-2004
 Jaar 98 99 00 01 02 03 04
 België/Belgique 2,0 3,2 3,7 0,8 0,7 2,0 2,8
 Deutschland 2,0 2,0 2,9 0,6 0,4 1,4 2,3
 France 3,4 3,2 3,8 1,8 1,0 2,0 2,7
 Nederland 4,3 4,0 3,3 1,3 0,2 0,9 2,2
 UK 2,9 2,4 3,1 2,0 1,6 2,5 2,7
 Eurozone 2,9 2,8 3,5 1,5 0,8 1,8 2,6
 EU 2,9 2,8 3,4 1,5 1,0 2,0 2,6

Jaarlijks begrotingsresultaat in % bbb, 1998-2004
 Résultats budgétaires annuels exprimées en pour-cent, 1998-2004
 Jaar 98 99 00 01 02 03 04
 B- 0,7- 0,50,1 0,4- 0,1 0,0 0,3
 D- 2,2- 1,51,1- 2,8- 3,8- 3,1- 2,3
 F- 2,7- 1,6- 1,3- 1,4- 2,7- 2,9- 2,5
 N- 0,80,72,2 0,1- 0,8- 1,2- 0,9
 UK 0,2 1,1 4,0 0,7- 1,1- 1,3- 1,4
 EZ- 2,2- 1,30,1- 1,5- 2,3- 2,1- 1,8
 EU- 1,6- 0,71,0- 0,8- 1,9- 1,8- 1,6

Werkloosheid, in % beroepsbevolking, 1998-2004
 Chomage, en pourcentage de la population active, 1998-2004
 Jaar 98 99 00 01 02 03 04
 B 9,3 8,6 6,9 6,6 6,8 6,8 6,5
 D 9,1 8,4 7,8 7,7 8,1 8,2 7,9
 F 11,4 10,7 9,3 8,5 8,8 9,0 8,3
 N 3,8 3,2 2,8 2,4 3,1 4,3 4,6
 UK 6,2 5,8 5,4 5,0 5,0 4,9 4,8
 EZ 10,2 9,4 8,5 8,0 8,2 8,3 8,0

EU9,4 8,7 7,8 7,4 7,6 7,7 7,4

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe